

En gros, la capacité de production des zones est toujours assez forte, puisque depuis trois ou quatre ans, les 3 millions d'euros d'exportations sont en légère progression. Cet accroissement est dû principalement au caractère performant des machines dont l'utilisation, il faut bien le dire, est de plus en plus détournée vers l'industrie.

Toutefois, l'agriculture demeure le principal élément de l'activité rurale (95%), le reste (5%) étant absorbé par les activités industrielles.

Tendances - Où va le régime des zones franches ?

En définitive, ce régime n'est pas remis en question et son application reste conforme aux traités passés. Mais à plus long terme et sur le plan européen, on pressent, au niveau des autorités de Bruxelles, une certaine fermeté et surtout un volontarisme visant à contrôler la totalité des territoires, au plan de l'agriculture et au regard de la Politique Agricole Commune. En effet, à Bruxelles, on n'aime pas trop ces régimes d'exception ; de telle sorte que l'on peut penser qu'au fur et à mesure de l'extension de la globalisation et de la mondialisation, les zones auront tendance à disparaître.

Il faut dire que l'Europe, face à une perte substantielle de droits de douane, due à l'écoulement de produits tels que les sucres ou les chocolats, sans parler des véhicules sous TT, souhaiterait bien que les zones soient soumises au régime du droit commun.

En somme le champ d'application des zones se rétrécit sous la pression d'un certain nombre de facteurs, entre autres :

- le problème de l'écoulement des productions qui sont toujours aussi fortes,
- la diminution des surfaces agricoles, provoquée par la pression foncière et les constructions nouvelles sur une superficie exiguë.

Au seuil de l'année 2003, la zone existe encore et il n'est pas question de remettre en cause son statut.

Cependant à terme, les zones vont disparaître d'elles-mêmes avec le départ des agriculteurs âgés et la densification de l'urbanisation, car ces facteurs joueront inmanquablement dans cette direction.

Pour le moment, mis à part les problèmes concernant la viande et les céréales, qui se retrouvent ailleurs, les marchés en faveur des zones existent bien en direction de la Suisse. Mais ils se heurtent au système des subventions liées à la P.A.C.

Enfin, concernant le secteur particulier de la paille et du fourrage, les tendances sont à la baisse, en dépit des ventes soutenues de paille, pour plusieurs raisons : d'abord la concurrence des zones suisses qui mettent le foin sur le marché de leur propre territoire, ensuite, la disparition progressive en Suisse des éleveurs de bovins, donc du lait et de la viande, ce qui entraîne une baisse de l'offre sur le marché. Face à cette pénurie d'agriculteurs, les activités helvétiques se rabattent sur les moindres sources de production dont celles que nous venons de citer : la paille et le fourrage.

Dans ces conditions, l'intérêt du marché suisse s'amenuise et les agriculteurs zoniens se rapprochent de plus en plus de leurs collègues de l'intérieur de la France ; seul le secteur des fruits et légumes reste intéressant, et actuellement on assiste à l'abandon des terres par les paysans français. D'ailleurs, l'agriculture zoniennne est fortement endettée, car elle supporte des charges d'exploitation et foncières supérieures à celle de l'agriculture française en général ; néanmoins, l'intérêt du régime pour le secteur agricole perdurera tant que le franc suisse sera fort.

Pour ce qui concerne le secteur industriel, pour les produits d'origine zone, ces dix dernières années ont enregistré une chute des exportations. Cependant, dans le Pays de Gex, les entreprises ont opté pour le régime général (abandon des contingents industriels) et continuent leur activité en direction de la Suisse. Il existe peu de centres de production en zone ; en revanche, le secteur de recherche et de haute technologie est assez important, comme en témoignent en Haute Savoie, les centres de recherche pharmaceutiques qui emploient du personnel très qualifié.

La population zoniennne est composée d'une forte concentration de nationalités étrangères, due à la proximité des organismes internationaux de Genève. Des emplois à forts revenus, ajoutés à l'attrait de la campagne pour les citadins genevois, font que le tissu commercial en zone franche est assez conséquent.

L'aspect loisirs n'est pas négligé, avec des centres équestres, des terrains de golf, ainsi que le premier casino de France.

En somme, si l'intérêt de la zone franche semble s'amenuiser dans le contexte des accords de 1933, il reste attrayant dans ses relations avec les pays tiers.

Les zones franches ne représentent que 2% des échanges entre la France et la Suisse, mais le refus de la Confédération Helvétique d'entrer dans l'Espace Economique Européen, en 1992, a redonné vie au régime zonien tel qu'il a été prévu par le législateur et l'utilisation de la zone franche comme lieu d'échanges avec les pays tiers ne semble pas remis en cause pour le moment.

On assiste actuellement à une recherche de coopération transfrontalière regroupant, dans un même but, toute la région lémanique. De ce fait, une orientation plus ferme pourrait se faire jour en direction d'entreprises à forte valeur ajoutée et à concentration de matière grise.

On a beaucoup parlé de la souveraineté de la France sur les territoires de Gex et de la Haute Savoie ; mais il faut dire que cette souveraineté est grevée de charges économiques qui font corps avec le territoire lui-même.

Car si la France et la Sardaigne n'avaient pas, en 1815, accepté ces charges, elles n'auraient pas obtenu la souveraineté.

Et, si la Suisse n'avait pas eu la certitude de ces avantages, elle n'aurait pas abandonné les territoires.

Il paraît donc impossible de dissocier historiquement les deux éléments : les hypothèques et la souveraineté. D'ailleurs, les zones franches n'ont été, pendant des siècles, que le signe d'une obligation diplomatique et demeurent au seuil du 21^e siècle, un sentiment moral à l'égard des Genevois.

Ce n'est pas que la zone puisse jamais redevenir à la Suisse économiquement nécessaire, car pour la satisfaction